

Bernard Elissalde

Une géographie des territoires

In: L'information géographique. Volume 66 n°3, 2002. pp. 193-205.

Résumé

À partir des implications épistémologiques du concept de territoire, l'article tente d'élaborer une méthodologie globale d'approche des territoires, telle qu'elle peut être sous-tendue par l'idée de «géographie des territoires». Par-delà la polysémie et la malléabilité multiscalaire et multiculturelle des territoires, nous proposons d'en faire une géographie à partir de leur identification, de la déconstruction des intentionnalités qui s'y sont projetées, et de la mise en évidence de leur fonctionnement spatial.

Abstract

From the epistemologic meanings of the notion of territory, the aim of this paper is to focus on a methodological approach of the «geography of territories». Behind the polysémie uses of the notion of territory we propose a method based on three poles: genealogical identification, deconstruction of intentionality of social actors and bring to the fore the spatial dynamics in a territory.

Citer ce document / Cite this document :

Elissalde Bernard. Une géographie des territoires. In: L'information géographique. Volume 66 n°3, 2002. pp. 193-205.

doi: 10.3406/ingeo.2002.2810

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ingeo_0020-0093_2002_num_66_3_2810



Une géographie des territoires

Bernard Elissalde

Département de Géographie, UFR Lettres et Sciences Humaines, Université de Rouen

À partir des implications épistémologiques du concept de territoire, l'article tente d'élaborer une méthodologie globale d'approche des territoires, telle qu'elle peut être sous-tendue par l'idée de « géographie des territoires ». Par-delà la polysémie et la malléabilité multiscalaire et multiculturelle des territoires, nous proposons d'en faire une géographie à partir de leur identification, de la déconstruction des intentionalités qui s'y sont projetées, et de la mise en évidence de leur fonctionnement spatial.

Mots-clés : Territoire, épistémologie, constructivisme, méthodologie.

From the epistemologic meanings of the notion of territory, the aim of this paper is to focus on a methodological approach of the «geography of territories». Behind the polysemic uses of the notion of territory we propose a method based on three poles: genealogical identification, deconstruction of intentionality of social actors and bring to the fore the spatial dynamics in a territory.

Key-words: Territory, epistemology, constructivism, methodology.

«La médiation de l'objet par le sujet prend toujours la forme d'un projet ».

G. Bachelard, Le nouvel esprit scientifique, 1934.

Réfléchir sur la géographie des territoires peut, a priori, sembler une gageure, tant le champ couvert par cette expression paraît, dans une première approche se confondre avec la géographie ellemême. Dans un cadre plus circonscrit, son champ ne se limite pas non plus à ce que serait une version «relookée» de la géographie régionale classique. L'usage actuel de cette expression apparaît d'une telle évidence... «géographique» que l'on pourrait même s'étonner de son faible usage antérieur, sauf à imaginer qu'il s'agissait de se prémunir contre son apparence quelque peu tautologique. La fréquence d'emploi actuelle entérine, en fait, un double tournant («géographique»?), assumant à la fois le remplacement ou l'annexion d'anciens découpages thématiques et officialisant l'intégration de la dimension phénoménologique dans le noyau dur de la discipline.

Car même si l'on accrédite l'idée que cette expression ne se confond pas avec le concept de territoire et ses multiples acceptions, on ne saurait nier que ladite expression consacre une forme d'adoubement dudit concept.

L'objet de cet article est de clarifier une expression d'un usage parfois envahissant dans les sciences sociales et de réfléchir à ce que pourraient être les fondements d'une géographie générale des territoires. Laquelle permettrait de combler un vide. En effet le fécond renouvellement de la discipline depuis 30 ans et l'épanouissement du paradigme de l'analyse spatiale ont, en dépit de la réalisation d'une quatrième *Géographie Universelle*, quelque peu laissé en friche, la réflexion sur une méthodologie, renouvelée elle aussi, de certains ensembles spatiaux que l'on nommait autrefois région, territoire ou pays et d'autres aux contours beaucoup plus flous.

Quelle spécificité doit-on accorder à la géographie des territoires? C'est-à-dire, à ce qui serait une démarche interprétative d'une situation géographique concrète résultant de la projection «d'un système d'intentions humain sur une portion de la surface terrestre» (C. Raffestin 1986). Poser cette question ouvre plusieurs débats:

- celui du calibrage et du gabarit de ladite portion d'espace. Si pour la notion de région le niveau sub-national était affirmé, l'imprécision scalaire et morphologique de l'objet étudié dans le cadre d'une géographie des territoires pose problème!
- celui des rapports entre sociétés étudiées et communauté scientifique. Cela implique de réfléchir sur la diversité des angles d'approche par les acteurs sociaux des processus d'appropriation et de territorialisation conduisant aux diagnostics sur les fonctionnements actuels des territoires. Tout comme cela inclut l'idée de relations à des lieux qui ne sont ni neutres, ni physiquement indifférenciés.

POLYSEMIES ET POLYPHONIES TERRITORIALES

Si l'on s'en tient aux acceptions contemporaines du mot territoire en géographie, force est de constater le caractère récent de son usage. Ce n'est, en effet qu'en 1983 et 1985 que les termes «territorialité» et «territoire» font leur appari-

tion dans les tables analytiques d'une revue comme *L'espace géographique*. Avant ces dates, rares furent les références à ces termes dans les sujets de thèses déposées ou soutenues. C'est néanmoins aux articles issus de la thèse d'Etat de Jean-Paul Ferrier (1981 et 1982) que l'on doit le renouveau de l'usage de ce terme dans la géographie française.

Comme tous les termes que les pratiques discursives des géographes ont rendu polysémiques, le concept de territoire est revendiqué (sic) par un panel très divers de géographes tandis que simultanément, il se diffuse de plus en plus vers des praticiens d'autres sciences sociales. Plusieurs tentatives de recension des usages actuels du mot «territoire» ont été réalisées, tant la spirale inflationniste de ses usages les rendait nécessaires, J. Lévy (2000), M. Le Berre (1992), G. Di Méo, (1998).

Ces auteurs ne s'accordent que sur l'existence de plusieurs niveaux et de plusieurs postures épistémologiques. Outre un niveau premier où ce terme devient un substitut commode et passepartout du mot «espace», ou encore un synonyme du mot «lieu», ces usages indifférenciés privilégient soit l'approadditive, soit l'exceptionalisme local: «Le territoire est ainsi non seulement un espace économique, mais aussi un espace écologique, juridique et un espace vécu» (A.S. Bailly, dans Encyclopédie d'économie spatiale). Dans d'autres cas il sert de socle à des tentatives polémiques de définition de la discipline: «Le territoire est une notion concrète qui renvoie à une terre et non à un espace géométrique. Il est tout sauf isotrope et isomorphe. Le territoire a une localisation, une dimension, une forme, des caractéristiques physiques, des propriétés, des contraintes et des aptitudes. [...] Il y a un processus historique unique de formation d'une société et de son territoire. Le fonctionnement territorial d'une société ne peut être appréhendé

hors de son rapport à sa propre histoire. En ce sens, la géographie est génétique» J. Scheibling (1994).

Ces premières acceptions, dans lesquelles tout objet géographique ne peut exister en dehors du champ territoire ne peuvent suffire à cerner les logiques de fonctionnement de l'objet territoire.

Maryvonne Le Berre et Roger Brunet en introduisant les idées de reproduction et surtout d'appropriation, insistent sur certaines finalités consubstantielles à l'idée de territoire: la première le considère comme «la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux.» et R. Brunet (Mondes nouveaux, p. 35) le définit de manière analogique: «le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe, ou plus exactement la conscience de classe conscientisée est à la classe sociale potentielle: une forme objectivée et consciente de l'espace».

Guy Di Méo (1998) adopte également la même posture, que l'on peut qualifier de syncrétique, du fait de sa tentative d'associer l'objectivisme et le subjectivisme: «On retiendra deux éléments constitutifs majeurs du concept territorial; sa composante espace social et sa composante espace vécu». L'auteur poursuit en précisant que pour la première, «il s'agit donc de l'identification d'une nouvelle fibre à la fois spatiale du social et sociale du spatial, décryptée par le moyen d'une démarche positiviste, objectivant des rapports dûment répertoriés et analysés par le chercheur», tandis que «le concept d'espace vécu exprime au contraire le rapport existentiel, forcément subjectif que l'individu socialisé établi avec la terre».

Ces tentatives de définition appartiennent à un schéma de pensée qui commence par poser le cadre, l'enveloppe, qui serait l'espace terrestre, considéré comme un donné, puis que l'on remplit ensuite par un construit dénommé territoire. Elles ont également en commun de s'inscrire dans le sillon ouvert, il y a une vingtaine d'années par C. Raffestin (1983). Pour ce dernier, les processus d'organisation territoriale doivent s'analyser à deux niveaux distincts mais fonctionnant en interactions: celui l'action des sociétés sur les supports matériels de leur existence et celui des systèmes de représentation. Puisque ce sont les idées qui guident les interventions humaines sur l'espace terrestre, les arrangements territoriaux résultent de la «sémiotisation» d'un espace progressivement «traduit» et transformé en territoire. Le territoire serait donc un édifice conceptuel reposant sur deux piliers présentés complémentaires, souvent comme antagonistes en géographie: le matériel et l'idéel, fonctionnant en étroites interrelations l'un avec l'autre. Il reste à débattre du degré d'adéquation qui existe entre le ou les projets idéels initiaux et leurs «traductions». C'est le domaine qu'essaient d'approcher les concepts de territorialisation et de territorialité.

Si le territoire est de l'espace conscientisé ou réordonné, alors, on ne peut se contenter de l'analyser uniquement à travers des agrégats sociaux ou spatiaux, il faut prendre en compte les acteurs, et leurs imaginaires, guidés qu'ils sont par leurs visions du monde. En souscrivant à l'idée que «le monde est institué par les individus en fonction de leurs actions et de leurs intentions» (B. Debarbieux, 1999), B. Debarbieux propose d'interpréter les territoires et la territorialité à travers le prisme du seul subjectivisme, c'est-à-dire en dépassant l'extériorité du regard objectivant des habituelles analyses sur l'organisation de l'espace. Dans cette attitude, le territoire est le support excellence des investigations menées sur l'intentionalité des acteurs. Avec cette approche il ne s'agit plus de construire le sens objectif, mais de le délivrer à travers les manifestations extérieures qui sont sensées traduire des intentionalités cachées. Les comportements des acteurs sociaux peuvent se lire comme des messages, qui, à condition d'être décryptés, veulent dire quelque chose sur le territoire. Cette approche qui ne coïncide qu'en partie avec le schéma à deux niveaux proposé par C. Raffestin (1986): «Le territoire est une réordination de l'espace [...] Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiosphère» soulève deux problèmes.

- Le premier est de savoir si les représentations et les actions qui en découlent permettent d'embrasser la totalité du fonctionnement des territoires ou bien si elles ne représentent qu'une étape dans l'appréhension d'une géographie des territoires? Ce déchiffrement d'actes, de signes et de discours, peut-il constituer à lui seul l'objet d'une géographie des territoires?
- Le second est celui de la comparabilité et des généralisations à déduire des géographies territoriales ainsi produites. Ne risque-t-on pas de recréer des collections de monographies locales, butant sur les mêmes apories que celles écrites autrefois dans le cadre des relations homme/milieu?

D'autres travers ont déjà été soulignés. Défendant une spécificité de l'espace social, c'est-à-dire le primat des échanges sociaux dans les constructions territoriales, M. Roncayolo a indiqué les risques à la fois de réductionisme éthologique et de psychologisme dans certains transferts en géographie sociale: «Il reste à juger si l'on peut établir un continuum entre les espèces, traiter dans les mêmes termes de tous les niveaux de la territorialité, de l'environnement immédiat aux constructions politiques les plus audacieuses, et, enfin ramener les phénomènes sociaux, collectifs qui supportent à la fois la division de l'espace et les sentiments d'appartenance soit à des exigences biologiques communes à des séries d'êtres vivants, soit à la psychologie individuelle». L'inscription du concept de territorialité dans le champ de la philosophie du sujet. en détournant celui de géographicité d'E. Dardel: c'est-àdire du lien existentiel qui unit l'homme à la Terre, est porteur de ce type de dérives. Elles consistent à considérer ce lien comme échappant à toute construction sociale, en ne se focalisant que sur le rapport individuel au lieu. Ici réside l'une des divergences entre l'approche territoriale et ce que devrait être une géographie des territoires, laquelle doit prendre en compte les relations collectives aux lieux mais aussi, les interrelations conflictuelles des groupes au sein d'un territoire. L'approche qualifiée de syncrétique présente l'avantage de créer les conditions d'une comparabilité entre les territoires et d'une généralisation, au lieu d'être une collection de rapports individuels aux lieux ainsi que les articulations de celui-ci avec ses homologues identifiés comme tels; quels que soient leurs configurations spatiales et leurs gabarits.

SURFACES, RESEAUX ET MULTI-APPARTENANCES

Des remarques qui précèdent découlent deux constats:

- des manifestations de la territorialité indissolublement liées aux dynamiques sociétales:
- une grande imprécision sur les formes, les arrangements et les configurations des territoires. Ces deux points subsument évidemment la confrontation de la problématique territoriale avec l'un des serpents de mer de la géographie actuelle (l'alternative surface/réseau), mais aussi son dépassement. La prégnance de la conception «en surface» de tout ce qui touche au territoire, découle

de sa proximité avec la notion de terroir, ainsi que d'une double filiation avec l'éthologie animale et avec l'héritage d'une conception militaro-administrative du territorium. L'idée d'enracinement paysan et de sédentarisation est une idée tellement acquise que l'on a négligé le sens du territoire dans les civilisations à structures étatiques floues. D'où le commentaire de M. Roncayolo: «c'est dire que des principes de mouvement existent dans toute société et que la territorialité des groupes ne se confond pas avec l'enracinement. [....] l'affinité proclamée entre un terroir et des hommes qui l'habitent peut recéler des faits multiples de changement et de mobilité».

Une géographie des territoires ne saurait donc se limiter à l'étude de surfaces délimitées ou emboîtées, comme le montre D. Retaillé (1993) à propos de l'Afrique où «la hiérarchie des pouvoirs politiques est plutôt liée à la capacité de contrôler la circulation organique au sein des groupes et entre les groupes, dont la circulation des biens matériels n'est qu'un des aspects. En cela les territoires sont des réseaux et pas seulement chez les nomades». Ensuite parce que dans les pratiques des habitants des pays développés, la mobilité généralisée et les stratégies de contrôle des réseaux par les acteurs économiques recomposent les territoires de façon réticulaire, «l'information est, avec l'énergie, la ressource essentielle qui transite dans des réseaux de plus en plus complexes. C'est la théorie de la communication commande qui l'heure actuelle l'écogénèse territoriale et le processus de territorialisationdéterritorialisation-reterritorialisation» (C. Raffestin, dans Espaces, jeux et enjeux, 1986).

Il paraît donc vain d'opposer territoires et réseaux, tout comme de s'interdire d'imaginer des limites floues et des superpositions entre plusieurs territoires.

Un lieu peut être rattaché à plusieurs territoires, relevant de champs différents. Localement, ce que les économistes appellent les systèmes productifs territoriaux n'auront pas la même appropriation de l'espace, que les systèmes agraires ou que les alliances politiques locales. Tous les territoires ne ressemblent pas à des districts industriels.

QUELS GABARITS POUR LES OBJETS DE LA GEOGRAPHIE DES TERRITOIRES

Pour raccorder les logiques de fonctionnement aux stratégies d'acteurs spatiaux, il est nécessaire d'ouvrir ce qui constitue une sorte de boîte de Pandore du territoire: la question de son calibrage scalaire. À la différence du concept de région et de son usage dans la géographie francophone, celui de territoire sous-entend une indifférence scalaire. Cette imprécision ne risque-t-elle pas de le transformer en expression fourre-tout géographique. A partir du consensus autour de l'idée d'espace conscientisé, il y aurait autant de tailles de territoires que de possibilités pour des groupes de partager un même rapport aux lieux, une même territorialité. Le territoire «se repère à différentes échelles de l'espace géographique» (G. Di Méo, 1998). Une géographie des territoires exigerait de descendre à une analyse à la fois plus fine que les grands thèmes de la géographie classique (ville, région, «pays» ruraux, quartiers, vallées), mais aussi plus flous (le territoire du loup), voire ubiquiste et idéelle (le territoire du vide).

La conception actuelle du territoire remet en cause l'idée de «territorium» d'autrefois, ensemble monoscalaire conçu comme une aire délimitée et étanche, animé par des acteurs inclus dans ses limites. Si l'approche territoriale a connu un renouveau, c'est également parce que les relations sociétés/territoire invalident l'approche par le ou/ou (rap-

ports à l'espace conçus par exclusions et séparations) et consacrent le passage à un schéma de type et/et. Dans un territoire co-existent à la fois du local et du global, du spécifique et de l'universel. Un pan de l'analyse géographique demeure pourtant souvent négligé. La plupart des études sur la territorialisation privilégient avant tout la mise à jour des logiques de fonctionnement internes d'un territoire, auquel s'adjoignent parfois des emboîtements multiscalaires. Tout se passe alors comme si elles reposaient sur un implicite qui est celui du fonctionnement autonome du lieu étudié, en laissant souvent de côté les réactivités induites par les interactions avec des ensembles spatiaux voisins et de même niveau.

GEOGRAPHIE DES TERRITOIRES ET AIRES CULTURELLES

La confrontation de ces deux expressions permet de préciser la limite supérieure des gabarits territoriaux. Si l'on se réfère à la définition de l'aire culturelle par P. Claval: «un ensemble territorial homogène, défini par un, plusieurs ou la totalité de ses traits de culture». l'idée d'aire sous-entend quelque chose de plus vaste que celle de territoire. De cela on peut déduire que si une aire culturelle peut contenir plusieurs «territoires» différents, c'est donc qu'il semble quelque peu restrictif d'insister principalement sur l'attribut culturel pour définir un territoire dont la territorialisation ne peut se réduire à un déterminant culturel. Poser la question des aires culturelles dans une géographie des territoires permet aussi d'évoquer la question de la transférabilité des concepts utilisés. Si le territoire est un ensemble approprié, conscientisé, réordonné par ce qui relève de la sémiophère, se trouve posée la question classique de l'adéquation entre l'appareillage conceptuel du chercheur et les schémas de pensée des acteurs territoriaux.

Les termes du débat sont connus. Les constructions théoriques autour de la thématique territoriale, s'appuient sur des exemples sinon uniquement français, du moins appartenant à des espaces relativement proches. Ce sont des lieux que les chercheurs se sont d'une certaine manière «appropriés». Comment, dans ces conditions, restituer l'intentionalité de certains acteurs afin, notamment, d'aborder l'intelligibilité des territoires extra-européens?

Cette question du risque de «l'adhocité» des terrains de validation n'est pas nouvelle. Elle reprend les réserves sur «l'occidentalocentrisme» qu'H. Rivière d'Arc (1995) adresse à l'analyse spatiale et à ses concepts pour justifier son tropisme vers une approche concernant les relations sociétés/ territoires: «il apparaît que plus le territoire et la société questionnée sont proches d'un centre subjectivisé par le chercheur, plus ils sont à même d'être expliqués scientifiquement par des outils plus ou moins disciplinaires. Il n'est pas nécessaire de nommer ces espaces. Ils sont à l'origine de la fixation de nos concepts». Même si l'on connaît les avatars rencontrés par les tentatives d'application à l'Afrique de concepts aussi différents que ceux de réseaux urbains ou d'État-nation, cette invitation à la vigilance critique ne contient-elle pas en germe des risques de dérapages vers un relativisme généralisé? La valeur heuristiaue d'un paradigme ou méthodologie ne doit pas se manifester par un verrouillage conceptuel, mais réside justement dans sa capacité à féconder de nouveaux concepts adaptés aux cas étudiés. Dans la même revue, D. Douzant-Rozenfeld et P. Grandjean soulignent, de leur côté, les embûches ou les impasses qu'induit la fausse commodité conceptuelle de l'entrée par le fait culturel, appliquée à la géographie des extra-européens. territoires à faire «reviendrait alors de géographie culturelle sur certains espaces, notamment ceux n'appartenant pas à la culture occidentale». Elles préconisent au contraire «de mettre en avant la spécificité de certains espaces modelés par des traits culturels, en utilisant pour ce faire une problématique adaptée à ces espaces?»

L'outillage conceptuel et les problématiques utilisables par une géographie des territoires devraient-ils pour autant demeurer cloisonnés entre chaque aire culturelle?

À travers cette question de l'universalité des concepts et de leur transposition d'une aire culturelle à une autre, on mesure clairement d'un côté le risque d'ethnocentrisme et de l'autre celui d'enfermement dans un savoir spécifique. Pour contourner cet écueil, la solution peut venir du comparatisme, tel que le propose O. Louiset pour les villes extra-européennes: en se gardant de: «l'exportation d'un modèle urbain par européanisation du monde et l'hégémonie scientifique européenne dans le jugement et la description des situations exotiques». Elle propose d'articuler le général et le particulier de la manière suivante: «La singularité locale oriente les réponses: il peut exister autant de modes "ville" que de conceptions du monde, mais toutes ont des propriétés en commun.» (O. Louiset, «Les villes d'ailleurs», L'Information géographique, 2001)

LA GEOGRAPHIE ET LA FIGURE DE JANUS DE LA TERRITORIALISATION

Un éditorial de la revue *EspacesTemps* s'interrogeait en 1993: «Le territoire ne serait-il qu'une sorte de Janus de la géographie?» et tentait d'attirer l'attention sur les systèmes de valeurs véhiculés par les processus de territorialisation et sur ses dérives potentielles. La difficulté pour le chercheur tient au paradoxe suivant. Alors que la démarche

identitaire et communautariste est par essence un construit social, son efficacité tient à sa capacité à dissimuler son origine humaine pour en faire une donnée de nature.

Lorsque G. Di Méo énonce les conditions de l'édification d'un ancrage identitaire: «Pour que les échanges sociaux s'y déroulent (dans la région) sans surprise, selon un ordonnancement bien réglé, plusieurs conditions territoriales doivent être remplies. Il convient en premier lieu que l'espace régional possède les caractères d'un espace social vécu et identitaire, découpé en fonction d'une logique organisationelle culturelle ou politique. Il faut en second lieu qu'il constitue un champ symbolique dans l'individu déplacement en éprouve un sentiment de connivence identitaire avec les personnes qu'il rencontre», une autre face du schéma territorial commence à se dessiner en filigrane.

Pourquoi rechercher à ne se rassembler, à ne se regrouper uniquement qu'avec ceux qui vous ressemblent? Le territoire ainsi conçu deviendrait une machine à fabriquer des individus identiques ou cohabiteraient des territorialités de clonage à l'intérieur et d'exclusion avec l'extérieur. Ce type d'attitude qui contredit une certaine curiosité géographique tournée vers la découverte de l'Ailleurs et de l'Autre, présente pourtant tous les attributs de la territorialisation. Or chez bon nombre d'analystes des territoires le déséquilibre est grand entre le diagnostic précis porté sur les champs dans lesquels se déroule la territorialisation et l'absence de regard critique sur la légitimité de certaines appropriations territoriales en référence à tel système de valeurs, à telle stratégie de contrôle de l'espace ou d'instrumentalisation de lieux de mémoire. Alors que comme le note B. Badie, nous sommes bien en présence de pratiques et d'interprétations ségrégatives de la territorialité: «Doté d'un attribut naturel, sa raison d'être est alors de se conformer à l'ethnicité qu'il est censé incarner, d'instance de rassemblement, il devient fondement d'homogénéisation, conduisant à l'expulsion de l'autre» (B. Badie, 1995).

POUR UNE GEOGRAPHIE DES TERRITOIRES

En nous inspirant des quelques repères identifiés plus haut, nous souhaitons proposer une approche méthodologique agencée autour de trois facettes complémentaires qu'il serait souhaitable de voir figurer dans une géographie des territoires:

- une facette identificatrice: les discours souvent contradictoires, tenus à différents moments sur un territoire quelconque s'inscrivent dans une archéologie du savoir. Ils permettent bien entendu de faire «l'état des lieux», mais contribuent tout à la fois à faire exister, et à façonner une certaine image «géographique» dudit territoire;
- une facette intentionnelle enfin: l'organisation actuelle d'un territoire est interprétable à l'aune des représentations intellectuelles, des imaginaires, mais aussi des actions que les différents types d'acteurs ont projeté sur lui sans forcément les mener à leurs termes;
- une facette organisationnelle: dans laquelle l'objectif serait de mettre à jour les logiques de fonctionnement et d'interaction spatiale dans le cadre des arrangements sociétés/territoire, y compris les relations sociétés/environnement.

DES TERRITOIRES DÉLIMITÉS PAR LES DISCOURS

Si désormais, la rétrospective historique semble parfois s'être substituée dans les présentations de territoires au chapitre introductif sur le milieu naturel de la géographie régionale classique, ce type d'entrée en matière servant à planter le décor occulte le caractère reconstruit de ce récit rétrospectif. Les temporalités mises à jour tentent de ne pas omettre le moindre événement spatial, mais devraient tout autant se concentrer sur l'historicité des phénomènes de territorialité et de territorialisation.

Les procédures d'identification et d'invention, les modifications des rapports aux lieux sont, en effet, datables, et au premier chef celles produites par le savoir institué. On connaît l'invention du nom même de Massif Central par les géologues du XIX^e siècle, tout comme la «datation» des étapes de la production du savoir géographique constitué sur les Alpes «la généalogie de la connaissance géographique des Alpes est ainsi faite de ces innombrables allers-retours entre l'expérience de terrain, la collecte d'indices, la production de mesures et l'élaboration d'une connaissance mise en forme» (M.-C. Robic, 2001). Les processus d'appropriation, les formes de discours et de représentations sur un territoire donné sont, en effet, repérables et peuvent donner lieu à un travail de déconstruction et de reconstitution. Écrites à quelques décennies d'intervalle, les Bretagnes de R. Musset (1937), de M. Le Lannou (1952) ou de M. Philiponneau (1970) ne se ressemblent pas.

Dans un travail célèbre, Bernard Picon (L'espace et le temps en Camargue, Actes Sud, 1988) montre, par exemple, comment s'est construite la désignation de la Camargue comme espace naturel et sauvage. Il a procédé à un travail d'identification du comment, mais aussi du quand, tel groupe a mené

en Camargue, un processus de territorialisation et comment à chaque époque ces acteurs ont projeté sur cette terre leurs imaginaires sociaux, lesquels se révélèrent, d'ailleurs, souvent contradictoires. Dans le cas de l'élevage taurin, il montre comment cette activité a été revivifiée sous le Second Empire, grâce à l'intervention «ibérique» de l'impératrice Eugénie. Il identifie selon quels vecteurs, cette activité, économiquement marginale et importée, est parvenue, grâce à la production de spectacles tauromachiques, à produire un phénomène d'identification culturelle Camargue et même, par le relais des mouvements régionalistes, pour une partie de la Provence et du Languedoc.

INTENTION/APPROPRIATION/ TERRITORIALISATION

Les définitions actuelles les plus courantes du territoire insistent sur l'idée, d'appropriation. Cette notion d'espace approprié est relativement ancienne. H. Lefebvre (1974) le définissait déjà comme un «espace naturel modifié pour servir les besoins et les possibilités d'un groupe». L'idée fut reprise par la géographie sociale, en usant parfois de métaphores «éthologiques». Ainsi pour A.S.Bailly, c'est parce qu'il s'agit «d'un espace marqué par le groupe» qu'il y a appropriation.

En fait, il paraît insuffisant de se contenter d'indiquer que le territoire est un espace approprié pour donner l'impression d'avoir recentré la géographie sur les relations espace/sociétés. Puisque l'idée d'appropriation renvoie à des idées de pratiques, de volontarisme, de pouvoirs, ce serait faire l'impasse sur le «par qui», ce serait donner à penser qu'une configuration territoriale ne serait que le résultat de l'action d'un seul groupe poursuivant un seul et unique projet. Ce serait imaginer qu'une configuration territoriale est le parfait décalque des idéaux du ou des groupes qui se

la seraient approprié. Ce scrait enfin cautionner une vision cynique des rapports sociaux; l'organisation de l'espace n'appartiendrait qu'au champ des rapports de forces, en ignorant toute régulation équitable.

Malgré ces réserves, il semble nécessaire de tenter de mettre à jour la dimension intentionnelle servant de référentiel aux arrangements spatiaux dans le territoire étudié. Le territoire correspond ici à un espace socialisé dont l'étude va tenter de révéler le projet intellectuel qui permet de le penser. Ainsi pour le Japon, A. Berque (1982) note que «le problème géographique essentiel, c'est d'expliquer pourquoi l'œcoumène est restreint. Deux types de réponses ont traditionnellement été données. Certains soulignent les conditions naturelles sont répulsives... Selon d'autres, ce qui a manqué ce sont les techniques, notamment du fait que le Japon n'aurait pas de tradition pastorale véritable». Il dépasse ensuite ces arguments classiques en montrant que l'on a affaire à une culture pour laquelle l'étendue est concentrable. Le fait décisif c'est que l'emprise humaine au Japon est restée en deçà de ses possibilités. La société japonaise a utilisé moins d'espace qu'elle ne l'aurait pu. Il y a eu une concentration volontaire de l'œcoumène; choix de société, que I'on retrouve sous forme d'homologie structurale avec le jardin zen ou la rizière. Il n'est pas certain cependant que la mise en lumière de l'intentionalité de départ corresponde à la réalité actuelle. Il appartient à la géographie des territoires d'évaluer les écarts entre intentionalité et réalités. En fait pour beaucoup d'habitants, l'existence d'un décalage entre les représentations idéelles qu'ils se font de leurs lieux de vie et la réalité du fonctionnement de ces espaces suscite des réactions témoignant des frustrations ou produisant des discours mythifiés.

Outre des comportements, la territorialisation et la territorialité sont cautionégalement par des discours. L'application du modèle de L. Boltanski et L. Thévenot à la géographie des territoires nous fournit une piste. Il s'agit d'une tentative pour analyser les discours de justification que les différents acteurs revendiquent à leur profit. Pour cela ils proposent une grille de lecture «différents reposant sur mondes argumentatifs» qui permet d'expliciter les projets, les comportements et les justifications. Son intérêt est d'offrir un opérations pour des déconstruction des discours tenus sur le 2000). (Garel, Parmi territoire «mondes» utilisables dans le cadre d'une géographie des territoires, citons:

«le monde domestique»: sa cohérence repose sur des principes de tradition de génération et de hiérarchie, sur les processus d'identification et la place dans une hiérarchie;

«le monde marchand» l'ordre de ce monde repose sur la concurrence entre les individus et l'existence d'un marché suppose une parfaite liberté de circulation des biens et des services;

«le monde industriel» est structuré autour de l'idée d'efficacité. Un système de production dessine un espace que forment les objets et les relations fonctionnelles qui les associent;

«le monde civique» : l'ordre du monde civique se fonde sur l'idée de prééminence des collectifs.

Les logiques de ces différents mondes sont antinomiques. Les liens personnels de type hiérarchique qui sont la règle dans le monde domestique sont critiqués dans le monde civique, pour lequel les relations civiques se construisent en associant des citoyens égaux entre eux. Le «local» existe sous des significations différentes. Dans un cas c'est un terroir marqué par des coutumes anciennes, dans l'autre le local ne doit rien aux particularités de son environnement. Dans le monde marchand, les raisonnements mettent en scène un espace sans limites. À l'inverse le monde domestique évolue dans des territoires hiérarchisés à l'échelle humaine, il préfère perpétuer les attaches locales

Qu'il s'agisse du processus d'appropriation, ou de l'intentionalité véhiculée par un discours, la territorialisation est, dans bien des cas, portée par un projet politique. La géographie des territoires se doit d'en rendre compte, en mettant à jour aussi bien les formes d'instrumentalisation du territoire par les acteurs politiques, que les recompositions induites par telle ou telle stratégie. Le fait que, les processus de déterritorialisation/reterritorialisation dans les conflits séparatistes ou identitaires, ainsi que les «épurations ethniques» trouvent leur justification au nom d'une «identité culturelle». nécessite déconstruire ces affirmations et de s'interroger fondements. sur ses L'affirmation identitaire. dans intensité actuelle, n'étant pas obligatoirement une constante historique de ces peuples, sa résurgence correspond, en stratégies fait. à des conscientes d'acteurs politiques locaux. Comme le souligne J.-F. Bayart: «en ex-Yougoslavie, l'invention d'une histoire fantasmatique par les idéologues des différents nationalismes: le règne de Dusan pour les Serbes, celui de Tomislav pour les Croates, le rêve millénaire » des Slovènes, la référence des Albanais à leurs ancêtres illyriens, les a rendus incapables de distinguer ce qui relève du présent et du passé [...]. Une culture imaginée comme authentique se définit par opposition à des cultures voisines en les appréhendant comme radicalement différentes; cette supposition d'altérité équivaut à un principe d'exclusion dont

la conclusion logique est une opération de purification ethnique» (interview dans *Sciences Humaines*, janvier 1997).

LOGIQUES D'ARRANGEMENTS TERRITORIAUX

Que doit-on déduire des concepts de territorialité et de territorialisation en matière de logique de fonctionnement des territoires? Afin de saisir la complexité du fonctionnement des territoires et des rapports espace/société, l'approgéographique doit adopter un schéma de pensée récursif: les individus, ou les groupes produisent le territoire mais en même temps le territoire interfère avec la société. Le cas des quartiers d'habitat précaire ou autoconstruit dans les métropoles des pays en développement en constitue une triste illustration. Leur émergence et leur prolifération sont imputables à un déséquilibre entre une démographie en forte croissance et une offre de logements insuffisante. À partir de ce déséquilibre initial la concentration de la pauvreté produit un espace auto-entretenu dans une marginalité sociale croissante.

Pour mettre à jour les logiques d'arrangements, la géographie des territoires doit ensuite considérer ces entités comme des organisations dans lesquelles les arrangements entre les différentes parties prenantes leur confèrent une certaine pérennité. Cette pérennité se traduit par des configurations et des structures spatiales identifiables. On ne peut cependant en aucun cas considérer ces arrangements comme étant en adéquation parfaite avec les projets politiques et sociaux. Ces résultantes, la plupart du temps non-intentionnelles s'imposent à leur tour aux différents acteurs territoriaux aussi bien dans leur imaginaire que dans leurs comportements spatiaux

Parce qu'ils associent des projections idéelles avec la matérialité de certains comportements, mais aussi des entités interdépendantes, les processus de territorialisation peuvent être assimilés à des systèmogénèses. C'est-à-dire à ce que C. Raffestin nomme «écogénèse», tout comme les situations de déterritorialisation à une désintégration d'un système spatial.

Si les acteurs territoriaux sont identifiables, leurs rôles et leurs places dans le système territorial ne sont, eux, pas immuables. L'efficacité des raisonnements systémiques par rapport aux schémas linéaires pour la compréhension du fonctionnement des territoires passe, en effet, par l'identification des bifurcations. Telle la métamorphose de Téhéran, au tournant des années 1980 qui, sans croissance forte, glisse d'une forme urbaine compacte et sans banlieues à une région métropolitaine incluant des villes satellites et des phénomènes périurbains (B. Hourcade, 1997).

Dans beaucoup d'écrits théoriques sur le territoire, la question des relations entre la société et le milieu physique est soit évacuée, soit noyée dans la notion d'environnement, soit intégrée dans tout ce qui relève de la matérialité de l'espace.

Si la notion de territoire implique une relation aux lieux; la prise en compte des rapports sociétés /environnement par la géographie des territoires consiste dans un premier temps à étudier la spécificité du rapport que le groupe territorialisant ou la communauté entretient avec le milieu physique et avec la nature. F. Durand Dastés et M. Le Berre ont démontré la complexité changeante des usages que des sociétés différentes peuvent faire d'un même milieu montagnard, un historien comme A. Corbin en a fait de même avec le rivage et la plage.

Pour analyser les relations société/ nature dans un territoire on se référera

notamment à la fécondité du concept de contrainte tel qu'il fut proposé par J.-P. Marchand (1986). Il faut l'entendre non pas au sens classique d'entrave aux actions humaines mais comme une grandeur caractérisant l'intensité des interactions. Les contraintes physiques interviennent dans le fonctionnement des territoires, dans la systèmogénèse ainsi que dans la reproduction du système territorial. Elles participent également à la reproduction idéelle du territoire. Le climat, le relief, la muséification ou la patrimonialisation des paysages participent des représentations que les habitants, les consommateurs, mais également la communauté scientifique se font des territoires. Entre ces usagers de la Nature, les imprégnations réciproques ne se font pas toujours à sens unique. Beaucoup de nostalgie implicite se retrouve dans les écrits scientifiques à propos par exemple du processus d'anthropisation que certains n'associent qu'à des conséquences négatives.

CONCLUSION PARTIELLE

Concept consensuel et englobant de la géographie contemporaine, le territoire dans sa version méthodologique et opérationnelle qu'est la géographie des territoires ne doit pas devenir une sorte de zone franche en situation d'extra-territorialité, dans laquelle chacun puiserait des matériaux composites. En se fondant sur une démarche constructiviste, cette modeste tentative n'avait d'autre objectif que de proposer des lignes directrices, mais aussi de recenser des clivages, afin de rendre opérationnels les schémas théoriques des différents «territorialistes». Symbole de l'interaction en géographie entre l'idéelle et le matériel, le chantier de la géographie des territoires est loin d'être achevé. La méthodologie proposée ici repose sur trois piliers (identification, intentions/réalisation, organisation) évoluera au rythme des

relations dialogiques entre dynamiques sociales et dynamique des idées dans les sciences sociales.

Bibliographie

- B. Badie (1995), La fin des territoires, Fayard.
- A. Berque (1982), *Vivre l'espace au Japon*, PUF.
- L. Boltanski et L. Thévenot (1987), Les économies de la grandeur, PUF.
- R. Brunet, O. Dollfus (dir.) (1990), *Géographie universelle*, t. 1 : *Mondes nouveaux*, Belin/Reclus.
- B. Debarbieux (1999), L'exploration des mondes intérieurs, dans R. Knafou, Géographie, état des lieux, Belin.
- G. Di Méo (1998), «De l'espace aux territoires», L'information géographique, n° 3.
- G. Di Méo (1998), *Géographie sociale et territoires*. Nathan université.
- D. Douzant-Rozenfeld, P. Grandjean, H. Rivière d'Arc (1995), «La problématique des aires culturelles», *Bulletin Intergeo*, n° 118.
- Ferrier J.-P. (1981), *Prolégomènes au discours géographique...*, thèse d'Etat, Aix en Provence.
- Ferrier J.-P. (1982), Le territoire de la vie quotidienne et le référentiel habitant, colloque Géopoint, Avignon.
- J. Garel (2000), La construction sociale d'une notion géographique, thèse, univ. Paris I, sous la direction de M.-C. Robic.
- B. Hourcade (1997), «L'émergence des banlieues à Téhéran», Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien, n° 24.
- M. Le Berre (1992), «*Territoire*», dans A.S.Bailly et D. Pumain, *Encyclopédie de la Géographie*, Economica.
- H. Lefebvre (1974), La production de l'espace, Anthropos, 1974.

- J. Lévy (2000), *Le tournant géographique*, Belin.
- O. Louiset (2001), «Les villes d'ailleurs», L'information géographique, n° 3.
- J.-P. Marchand (1986), «Contraintes physiques et géographie régionale», *L'espace géographique*, n° 4.
- B. Picon (1988), L'espace et le temps en Camargue, Actes Sud.
- C. Raffestin (1986), «Écogénèse territoriale et territorialité», dans F. Auriac et R. Brunet (dir), Espaces, jeux et enjeux, Fayard.
- D. Retaillé (1993), «Afrique, le besoin de parler autrement qu'en surface». *EspacesTemps*, n° 51/52.
- M.-C. Robic, B. Debarbieux, C. Fuchs (2001), «Introduction du n° spécial Alpes», *RGA*, n° 4.
- M. Roncayolo (1990), La ville et ses territoires, Gallimard, coll. Folio essais.
- J. Scheibling (1994), Qu'est-ce que la Géographie?, Hachette.